

ASTEET

L'association française des professionnels de l'eau et des déchets



L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEET) est une association française reconnue d'utilité publique. Elle est constituée de près de 4 000 membres, personnes morales et physiques, professionnels de l'eau (eau potable, assainissement, gestion écologique des ressources en eaux et des milieux aquatiques) ainsi que des déchets et de la propreté urbaine.

L'ASTEET a pour vocation la mutualisation des connaissances, des pratiques et des savoir-faire, et d'en faciliter l'accès au bénéfice de chacun. Elle est également sollicitée pour consolider des avis ou des recommandations aux pouvoirs publics.

Depuis 1905, l'AGHTM, renommée ASTEET en 2004, a su s'adapter aux évolutions de nos métiers et de leur environnement, tout en restant fidèle aux valeurs qui en font la force, dont en premier lieu le respect de la diversité qui la compose et la capacité à construire des consensus. Elle est un carrefour de réflexions, de rencontres, d'échanges et d'informations ouvert à l'ensemble des acteurs publics et privés. Elle promeut des solutions concrètes au bénéfice du développement durable des services publics de l'environnement, par l'élaboration de doctrines collectives sur les meilleures pratiques, par l'accompagnement du progrès et des innovations, par le partage des retours d'expérience et la mutualisation des compétences, au bénéfice de la performance.

L'ASTEET est le correspondant national des associations européennes et mondiales équivalentes de l'Eau et des Déchets comme l'IWA, l'ISWA et l'EWA.

ASTEET 2020

Notre vision pour l'ASTEET en 2020



L'ASTEET n'existe que par et pour ses membres. Notre association se doit de continuer de satisfaire l'ensemble de leurs attentes, qu'ils soient utilisateurs de ses services, qu'ils contribuent à sa production ou qu'ils soient actifs dans sa gouvernance. A tous les niveaux, les écouter et les impliquer est la seule façon de garantir l'utilité de ses travaux et d'en permettre la réalisation.

1- L'ASTEET « est » ses membres

L'ASTEET facilite également une meilleure connaissance et compréhension des organisations et des territoires de chacun, et la prise en compte de celles-ci dans les projets. Etre membre de l'ASTEET c'est à la fois pour soi-même et pour sa structure, pouvoir mieux inscrire ses actions dans leur contexte par le partage des retours d'expérience sur la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation.

Par la puissance de ses constructions collectives, l'ASTEET contribue d'une part à accompagner la mise en œuvre de politiques publiques dans leurs déclinaisons techniques comme dans le cas de la mise en œuvre de la loi NOTRe et d'autre part participe également à l'évolution des réglementations à travers des recommandations aux pouvoirs publics.

2-Contributions bénévoles et recettes financières : un effet levier rendu possible par une équipe efficiente

Les contributions bénévoles et les recettes financières constituent les deux piliers complémentaires de l'association.

- Rien ne pourrait exister sans l'intense implication de ses membres dans les productions de l'ASTEE qu'elles soient guides, recommandations, outils, observatoires, échanges, témoignages, propositions... .

Cet apport précieux de temps en réunions, en rédaction, en animation de journées techniques, permet seul de construire et valoriser l'œuvre commune. Cette solidarité professionnelle est le socle de notre association. L'évaluation économique de ces contributions bénévoles est largement supérieure au budget stricto sensu.

- L'ASTEE a su ancrer durablement des partenariats en mode projet avec les autorités institutionnelles françaises (ministères, établissements publics, agences...). Les manifestations ou les productions qui en découlent connaissent un succès constant qui les rend attractives pour nos sponsors et pour les financeurs publics.

Pour chacun de ceux qui financent l'ASTEE, simples membres, simples abonnés de TSM, congressistes, partenaires publics ou privés de nos projets ou de nos manifestations, cet impressionnant et unique effet de levier constitue un atout à cultiver. Figurer parmi les auteurs d'une production de l'ASTEE valorise également de façon très visible l'image des structures qui acceptent de libérer du temps de leurs collaborateurs.

Enfin une gestion saine et rigoureuse de ses budgets et de ses réserves financières lui permet de pérenniser son action, en s'adaptant aux nouveaux enjeux des services publics de l'eau et des déchets, des transitions écologique, énergétique, numérique afin de répondre de façon toujours plus efficiente aux attentes de ses membres.

3-Un puissant réseau, croisant métiers et territoires

L'ASTEE repose sur un réseau à la fois territorial (régional, national, international) et « métiers » (commissions techniques).

Elle contribue à enrichir la connaissance et favorise le porté à connaissance des projets exemplaires ou d'intérêt pour l'amélioration des services publics locaux de l'environnement (grand cycle de l'eau et déchets), ainsi que de l'aménagement et la gestion durable des territoires urbains et ruraux, dans toutes leurs composantes « métiers », y compris le changement climatique, les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ou les relations avec les usagers.

Ceci concerne non seulement la recherche et les nouvelles technologies mais aussi les problématiques de mise en œuvre, comme la gestion ou la communication.

Son action se doit de rester fidèle à ses valeurs fondamentales que sont le respect de la diversité qui la compose et la recherche de consensus. Elle veille à la juste représentativité de l'ensemble des parties prenantes et garantit leur faculté d'expression au sein de sa gouvernance, ses commissions techniques ou comités, ses sections territoriales et ses groupes de travail.

Chaque niveau a son mode d'actions privilégié : le réseautage, l'échange autour d'expériences ou de projets de référence pour les territoires ; la co-production, les recommandations, la veille réglementaire et technologique au niveau national ; la veille au niveau Européen et International et la facilitation de l'accès des acteurs français aux expériences européennes et internationales, contribuant également ainsi à faire connaître les savoir-faire français.

Dans ses actions, l'ASTEE veille à ce que ses travaux s'enrichissent des productions, réflexions ou échanges initiés au sein de toutes ses instances, qu'ils soient entrepris dans les commissions,

comités, groupes de travail ou à travers les sections. Les commissions mettent à disposition leurs travaux et contribuent aux échanges initiés par les sections sur l'ensemble du territoire national. Les sections participent à la valorisation des travaux de portée nationale, enrichissent ces travaux de retours d'expérience issus de leurs territoires et contribuent à identifier des besoins opérationnels.

Ainsi chaque échelle d'actions invite et s'invite chez les autres, se nourrit et s'enrichit des autres. Tous se retrouvent pour échanger au congrès annuel de l'ASTEE.

4-Résolument moderne et attractive pour les jeunes professionnels

L'ASTEE déploie des outils modernes et dématérialisés pour faciliter son fonctionnement en réseau, pour favoriser les échanges, pour permettre la co-production. Elle apporte des supports adaptés aux différents besoins de sensibilisation, de diffusion, de valorisation de nos travaux. Elle favorise les mises en relation entre membres et a su créer une porte d'entrée simplifiée vers la richesse des contenus et des collaborations proposées.

L'ASTEE attire les jeunes professionnels, et les aide à progressivement s'y investir. Elle peut constituer un tremplin favorisant les évolutions professionnelles.

5-Acteur de référence, l'ASTEE inscrit son action en complémentarité des autres réseaux

L'ASTEE est une voix reconnue dans ses domaines de compétence.

L'ASTEE est également un partenaire actif et respectueux d'autres associations, complémentaires, plus généralistes ou couvrant des domaines connexes, en particulier d'associations professionnelles. Elle propose ou participe à des actions communes lui permettant quand c'est opportun d'associer plus largement dans la production de ses travaux, de renforcer la légitimité de ses productions et de les valoriser plus largement.

6- Vigie pour les professionnels français et voix scientifique et technique française à l'international

L'ASTEE veille à coordonner l'action des professionnels français à l'international et en Europe.

L'ASTEE interprète les enjeux des initiatives internationales et en suscitant des compléments aux actions des divers acteurs français.

Spécifiquement, par son action, l'ASTEE accompagne la mise en œuvre opérationnelle des Objectifs de Développement Durable (ODD) sur l'ensemble du territoire français pour les cibles concernant les domaines de l'eau et des déchets.

7-L'ASTEE édite TSM, la revue technique de référence des professionnels de l'eau et des déchets

TSM est une revue plébiscitée par ses lecteurs. Elle est attractive pour les auteurs.

Les activités de l'ASTEE enrichissent la revue et la revue participe à la diffusion des travaux de l'ASTEE sous toutes leurs formes. La revue est connue et reconnue parmi les membres de l'ASTEE.

En 2020 TSM s'est renouvelée. La revue a su séduire un lectorat plus important au sein des membres de l'ASTEE. Elle a adapté son mode de diffusion à l'attente de ses lecteurs. Elle a pérennisé son modèle économique en le faisant évoluer.

Quel plan d'actions pour transformer cette vision en réalité ?



A travers un processus d'écoute active de ses membres en 2016 (enquête à l'automne, atelier le 7 décembre) puis de co-construction au sein des instances de gouvernance (bureau, conseil d'administration) en associant les présidents de commissions et de sections au premier trimestre 2017, l'ASTEE s'est doté d'un plan d'actions opérationnel pour la déclinaison de son projet ASTEE 2020.

Il en ressort 5 axes de travail structurants pour notre association dont les actions prioritaires ont été identifiées :

➤ **Axe 1 : Interagir entre métiers et territoires : avec quelle organisation ?**

L'ASTEE décide de créer des interactions fortes dans ses actions entre les métiers souvent portés par les commissions, et les territoires dont les sections sont les points d'entrée privilégiés.

Pour cela, elle se dote d'outils modernes et dématérialisés d'échanges et de co-production (*Action « Produire plus efficacement ensemble »*) et renforce le rôle de l'équipe permanente de facilitateur d'interactions entre les différentes instances de gouvernance, territoriales, nationales ou internationales (*Action « Favoriser les interactions sections / commissions ou inter-commissions »*).

➤ **Axe 2 : Interagir entre métiers et territoires : sur quels sujets ?**

L'ASTEE à la faveur des derniers congrès a mis en exergue 3 enjeux majeurs qui doivent être pris en compte pour accompagner la transformation des métiers liés aux services publics locaux de l'environnement : la montée en puissance du numérique, l'évolution de la relation à l'utilisateur et le changement climatique.

Ces sujets méritent d'être abordés au-delà de l'organisation sectorielle (eau, assainissement, ressources en eau et milieux aquatiques et déchets et propreté) et en bénéficiant des retours d'expérience issus des territoires (via les sections) et d'analyses ou de perspectives partagées dans une vision nationale (via l'ensemble des commissions). (*Actions « Poursuivre les travaux sur les NTIC engagés lors du congrès d'Issy-les-Moulineaux », « Initier des travaux sur le changement climatique », « Initier les travaux sur la relation usager »*)

L'ASTEE a un rôle à jouer dans l'accompagnement de la mise en œuvre de politiques publiques structurantes comme la loi NOTRe. (*Action « Accompagner les évolutions liées à l'application de la loi NOTRe »*)

➤ **Axe 3 : Développer l'association (contributions bénévoles, ressources financières et partenariats)**

L'ASTEE accentue ses efforts de communication pour une mise en valeur formalisée des contributeurs et de leurs structures, à travers les productions mais aussi les actions de valorisation associées. (*Action « Mobiliser, valoriser nos forces vives »*)

Dans un contexte économique difficile, l'ASTEE pérennise ses différentes sources de financements. Un projet stratégique est identifié et mis en œuvre pour faire des restructurations issues de la loi NOTRe une opportunité de renforcer son réseau de collectivités. (*Action « Travailler sur le gisement des collectivités territoriales »*).

L'ASTEE analyse régulièrement les choix de modèles économique et la structure budgétaire de ses recettes. Elle déploie une stratégie lui permettant d'une part de nouer des partenariats dans la durée et d'autre part d'optimiser les produits levés par convention, subvention, cotisations, inscriptions ou abonnements. (*Actions « Pérenniser les financements de l'ASTEE » et « Travailler sur le gisement des collectivités territoriales »*)

L'ASTEE choisit de donner un accès privilégié à ses membres à l'ensemble des échanges, travaux, retours d'expérience ayant lieu au sein de l'ASTEE. Pour cela, elle se dote d'outils modernes et dématérialisés de diffusion, de mise en relation, passerelle ou porte d'entrée vers la richesse des contenus et des collaborations proposées (*Action « Etre membre de l'ASTEE »*)

Tant à l'échelle nationale que territoriale, les travaux de l'ASTEE sont menés avec et/ou en complémentarité des autres réseaux. (*Action « Travailler en cohérence et en complémentarité avec nos partenaires »*)

➤ **Axe 4 : Renforcer l'image et la visibilité de l'ASTEE**

L'ASTEE reste une voix reconnue dans ses domaines de compétences (*Action « Valoriser l'identité de l'ASTEE »*). Pour maintenir cette position elle :

- renforce la légitimité de ses productions en veillant à la bonne application des valeurs de l'ASTEE comme le consensus partagé, riche de la diversité de ses membres, professionnels de l'eau et des déchets, et ce à chaque étape de réalisation des productions. (*Action « Légitimer nos productions »*) ;
- diversifie les canaux de diffusion de ses productions en démultipliant les référencements de celles-ci auprès de partenaires et en développant des produits dérivés grâce à des partenariats efficaces ou en développant ses propres outils. (*Actions « Valoriser nos productions » « Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication »*) ;
- réaffirme son positionnement de correspondant national des principales associations européennes et internationales de ses domaines de compétence (*Action « ASTEE représentant national dans les structures scientifiques et techniques internationales »*)

➤ **Axe 5 : Dynamiser TSM**

TSM doit rester une revue plébiscitée par ses auteurs, reconnue par ses lecteurs.

Pour maintenir et développer cette position, TSM doit:

- séduire un lectorat plus important, notamment au sein des membres de l'ASTEE (*Actions « Structurer la recherche de nouveaux abonnés », « Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication TSM », « Attirer les auteurs », « Fidéliser les auteurs », « Valoriser les auteurs », « compléter les rubriques actuelles », « Renforcer les liens entre ASTEE et TSM »*)
- trouver un nouveau modèle économique pérenne (*Actions « Structurer la recherche de nouveaux abonnés », « Enrichir, gérer et sécuriser notre offre », « Proposer de nouveaux produits »*)
- adapter son mode de diffusion à l'attente de ses lecteurs. (*Actions « Enrichir, gérer et sécuriser notre offre », « Proposer de nouveaux produits », « Compléter les rubriques actuelles »*)